

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR20.09PR
concernant**

la 1^{ère} série de compléments au budget 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 27 mai 2020 en visioconférence.

Elle était composée de Messieurs Jean-Claude DYENS, Thierry GABERELL, Pierre HUNKELER, Laurent ROQUIER, Ervin SHEU, Roland VILLARD, et du soussigné, président, désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de MM. Jean-Daniel CARRARD, Syndic, et Fabrice WEBER, Chef du Service des finances. Nous les remercions pour les compléments d'explications et réponses à nos questions.

La COFI relève avec un grand plaisir que le montant des crédits de la 1^{ère} série de compléments au budget 2019 est très faible pour se situer à un total de CHF 87'100.--, soit le montant le plus faible depuis le début de la présente législature.

Néanmoins, elle est consciente que des dépenses imprévues liées à la crise du COVID seront très certainement engagées au cours du 2^{ème} semestre avec comme conséquence une augmentation du déficit budgété pour notre Ville.

La Commission des finances apporte les commentaires suivants sur les différents postes du préavis :

Administration générale

101.3659.00, Dons, aides et subventions diverses CHF 30'000.--

Ce compte enregistre l'entier des dépenses liées aux investissements sanitaires de la crise du COVID, notamment achat de masques, de gants et de gel hydroalcoolique. Actuellement, la ville dispose d'une réserve d'environ 6 mois.

Office informatique

190.3111.10, Achats machines, mobilier et logiciels CHF 18'000.--

Suite aux mesures de télétravail édictées par la Ville, achat de 180 licences VPN, ce qui porte le total pour la Commune à 300 licences.

Jeunesse et cohésion sociale

718.3012.00 Salaires personnel auxiliaire CHF 17'000.--

Ce crédit complémentaire ne sera probablement pas complètement utilisé suite à l'arrêt de l'activité Sport 1400 durant la pandémie liée au COVID

Culture

152.3653.03 Amalgame CHF 10'000.--

Correspond à l'engagement pris par la Municipalité lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2019 traitant du budget 2020 (PR19.26PR).

Conclusions :

La Commission des finances remercie la Municipalité d'avoir pris en considération ses vœux des années précédentes sur le recours à des crédits complémentaires pour le financement d'investissements non urgents et pouvant être traités via le budget ordinaire. Elle l'encourage à poursuivre dans cette voie pour le futur, tout en étant consciente que des dépenses non budgétées liées à la crise du COVID devront être engagées durant le 2^{ème} semestre de cette année.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances, vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le préavis PR20.09PR tel que présenté par la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 8 juin 2020

Olivier Jaquier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Jaquier', with a horizontal line extending to the right.

Président de la Commission des finances